Licence professionnelle Conduite de travaux pour le développement durable

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de travaux pour le développement durable. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039130

HAL Id: hceres-02039130

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039130v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conduite de travaux pour le développement durable (CTDD)

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et techniques

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Bâtiment et construction* spécialité *Conduite de travaux pour le développement durable* (CTDD) de l'Université de Bourgogne (UB) est portée par le département « Chimie » de l'UFR « Sciences et techniques ». La formation est la seule en bâtiment de l'ensemble de l'UB. Cette licence professionnelle (LP) a été ouverte en 2008 pour répondre à la demande de création d'un diplôme de niveau II en région Bourgogne exprimée par le président de la Fédération Nationale du Bâtiment (FNB). Le partenaire principal et naturel est l'Université des Métiers du Bâtiment de Bourgogne (l'UMBB), lieu d'échange des professionnels du secteur. Cette formation peut être suivie en contrat de professionnalisation ou en formation continue hors alternance, et bénéficie d'une forte présence du monde professionnel dans la délivrance des enseignements mais aussi dans l'encadrement des stages et des projets ainsi que dans la composition des jurys.

Synthèse de l'évaluation

La LP CTDD est issue d'une demande du monde socio-professionnel. Seule formation en bâtiment de l'université, elle est donc hébergée au département « Chimie » de l'UFR « Sciences et techniques ». Elle est, de ce fait, isolée dans l'offre de formation. Cependant, ce département travaillant sur les matériaux, la valorisation de l'aspect développement durable est donc réelle. Par ailleurs, l'ouverture d'un département « Génie civil » à Auxerre, prévu en 2015, devrait résorber pour partie cette problématique.

La formation est bien intégrée dans son environnement socioprofessionnel et n'a pas de concurrent dans la zone géographique proche. Répondant à un besoin de qualification, la plupart des étudiants sont en contrat de professionnalisation, les autres des adultes en reprise d'étude (formation continue hors alternance). Les enseignements dispensés développent parfaitement les compétences attendues pour une formation de ce niveau qui sont déclinées correctement dans la fiche RNCP et en adéquation avec les métiers visés. Cependant, le contenu des UE n'est pas suffisamment détaillé pour en appréhender la totale adéquation avec les objectifs affichés. La professionnalisation est très bien assurée par la place faite aux projets et au stage et par l'implication des professionnels dans les enseignements liés au cœur de métiers. Cependant, le suivi de l'acquisition de compétences ne semble pas s'appuyer sur un outil de type « livret de l'alternance » pourtant très utile pour une formation de ce type. Les modalités d'examen bien qu'insuffisamment détaillées semblent pertinentes avec l'existence, en plus du contrôle continu, d'épreuves en fin d'année issues de chantier réel.

Le recrutement des étudiants se fait principalement en BTS du fait de « l'isolement » de la LP dans l'offre de formation globale de l'UB. En conséquence, les interventions des universitaires sont peu nombreuses et un peu éloignées de la problématique du bâtiment. Bien que les taux de réussite et d'insertion professionnelle soient bons, on peut regretter, au vu des candidats, notamment pour ceux inscrits en formation continue, qu'il n'y ait aucun dispositif d'aide à la réussite.

Le pilotage de la formation semble bien assuré et la volonté d'amélioration de la formation est présente en tenant compte de l'évaluation des enseignements faite par les étudiants.

Points forts :

- Forte implication du monde socio-économique.
- Taux de réussite très satisfaisant.
- Formation par alternance en contact étroit avec son milieu professionnel de proximité et avec les formations en amont.

- Gestion pédagogique intégrant les exigences d'une formation par alternance et mettant en œuvre les dispositifs appropriés.
- Equipe pédagogique motivée et impliquée.

Points faibles :

- Manque de détails notamment sur l'évaluation des étudiants.
- Manque d'informations sur le contenu des UE.
- Faible nombre d'intervenants universitaires dans la formation.
- LP isolée dans l'offre de formation.

Recommandations :

- Concernant le stage et le projet tuteuré, il apparaît qu'il y bien deux UE distinctes mais il s'agit du même projet avec une note « écrite » pour le projet tuteuré et une note « orale » pour le rapport de stage. Afin de rentrer dans les normes d'une LP, il est nécessaire de faire un projet tuteuré et un stage bien distincts.
- Le découpage des UE doit être précisé en intégrant les différentes matières enseignées ainsi que l'enseignant (professionnels, enseignants secondaires, enseignants-chercheurs).
- Il est nécessaire de détailler les modalités d'évaluation des étudiants.
- Avec la création de la ComUE UBFC, des synergies entre cette formation et la LP *Conduite de travaux et performance énergétique des bâtiments* doivent être envisagées ; de même qu'un rapprochement avec le nouveau département « Génie civil développement durable » d'Auxerre, notamment en termes de recrutement mais aussi au niveau des moyens humains (enseignants-chercheurs 60ème section).
- Il faut améliorer le suivi des compétences, notamment par la mise en place d'un dispositif de suivi de l'alternance et par l'amélioration de la rédaction du supplément au diplôme.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Les enseignements dispensés dans la formation développent les savoirs et savoir-faire requis au niveau d'une LP. Le parcours réalisé en alternance (contrat de professionnalisation), met l'apprenant en situation pour acquérir les compétences attendues d'un conducteur de travaux dans le domaine professionnel du bâtiment avec une démarche de développement durable. Le cursus présente de manière équilibrée les disciplines liées aux activités professionnelles. D'un point de vue contenu, elle est bâtie en six unités d'enseignement qui permettent de balayer le travail d'un conducteur de travaux en bâtiment sans développer chaque corps de métier (démarche du développement durable, techniques de construction, méthodologie du contrôle et HSEQ (Hygiène Sécurité Environnement Qualité), planification et gestion de projets, aspects financiers et économiques, relation entre les corps de métiers). Les informations sur les contenus manquent cruellement de précision. Ces compétences sont déclinées dans les fiches ROME associées.
Environnement de la formation	La LP est isolée dans l'offre de formation de l'UFR. D'autres LP existent en France mais elles ont une spécialité différente. L'IUT de Belfort propose une LP *Conduite de travaux et performance énergétique des bâtiments*. Des échanges ont lieu entre les deux responsables pédagogiques. Du fait de son contexte, la FNB et l'UMBB sont partenaires de la LP. Les professionnels prennent part aux visites de chantiers deux fois par an. L'implication des entreprises est donc forte et bien réelle. D'autres organismes ou associations régionales sont parties prenantes de la formation (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics - OPPBTP, Caisse d'Assurance Retraite et de la SAnté au Travail - CARSAT, Sociéte Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux PUBLICS - SMA BTP). L'isolement devrait s'amoindrir puisqu'en septembre 2015 un département « Génie civil » a ouvert à Auxerre. La formation est donc bien intégrée dans le monde socio-professionnelle et répond à un véritable besoin de la profession et elle bénéficie de partenariats importants.

Equipe pédagogique	L'UFR n'ayant que peu de spécialistes en BTP, la LP CTDD fait appel à des vacataires de la spécialité pour assurer une large partie de la formation. L'équipe pédagogique est diversifiée avec la présence de professionnels, de vacataires de lycées et d'enseignants-chercheurs. Elle est constituée de trois enseignants-chercheurs issus du département de chimie de l'UFR (31ème et 32ème sections assurant 52 heures dont 38 heures en développement durable) et d'un enseignant second degré (45 heures) intervenant en management et en économie. Il est dommage qu'il n'y ait pas d'enseignants-chercheurs spécialistes du génie civil intervenant dans cette formation. 181 heures sont dispensées par des professionnels issus du monde socio-économique. Ces professionnels sont issus d'entreprises privées, d'organismes ; ce qui permet de balayer l'ensemble des acteurs de la construction. 182 heures sont réalisées par six enseignants du secondaire issus des lycées des Marcs d'or spécialisé dans les métiers des bâtiments et Hippolithe Fontaine qui abrite une section BTS *Fluide énergie environnement.* Le pilotage est effectué par le responsable pédagogique qui s'appuie sur un « noyau dur » de 10 personnes (enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels). Ce groupe se réunit cinq fois par ans. Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est satisfaisant. Deux fois par an, des « journées institutionnelles » sont organisées : • la première pour les tuteurs des étudiants • la seconde pour le conseil de perfectionnement.
Effectifs et résultats	L'effectif, faible en 2010/2011 (12 étudiants) est de 26 pour la rentrée 2014/2015. La moitié des étudiants sont issus de BTS, une autre majorité issus de formations diverses sans plus de renseignements, deux étudiants de DUT et deux de L2. Le faible nombre d'étudiants issus de L2 ou DUT est le fait que la LP est « isolée » dans l'offre de formation de l'UB. La majorité des étudiants bénéficie d'un contrat de professionnalisation. Quelques-uns, notamment des demandeurs d'emploi sont inscrits en formation continue. Le taux de réussite est supérieur à 85 %. La formation a mis en place un suivi des cohortes. L'insertion professionnelle est satisfaisante. Les résultats des enquêtes de suivi des quatre dernières promotions sont présentés dans le dossier. 61 diplômés ont pu être sollicités, 39 réponses obtenues, soit 63 % de retour. 34 étudiants sur 39 occupent un emploi en lien direct avec la LP CTDD. L'enquête nationale du CIPE ne fournit pas de données exploitables.

Place de la recherche	La recherche n'est pas développée dans cette LP. Cependant, il est à noter que les enseignant-chercheurs qui interviennent sont issus de laboratoires développant des matériaux ou travaillant sur des problématiques de chimie durable. Le volume horaire assuré correspond à 10 % du volume global.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est importante et s'est développée autour de partenariats avec la FFB, l'OPPBTP, la CARSAT, la SMA BTP et Bourgogne Bâtiment Durable. La formation a obtenu la labellisation UMBB. L'alternance via les contrats de professionnalisation participe à l'ancrage professionnel de la formation. Quatre visites de chantiers sont effectuées durant l'année. De plus, sur les 460 heures d'enseignements, 181 heures sont dispensées par des professionnels du monde socio-économique. Les professionnels sont conviés jurys des soutenances de projets et stages. La fiche RNCP de la formation est bien détaillée et décrit bien les compétences à acquérir pour l'emploi visé. La place de la professionnalisation est très importante que ce soit par le recrutement, l'intervention professionnelle, les projets tuteurés et les stages. Il est cependant impossible de savoir dans quelle unité d'enseignement sont situés les différents modules avec le nombre de crédits européens (ECTS) attribués à ces modules professionnels.
Place des projets et stages	Une UE est consacrée au projet et une autre au stage. Ce sont deux UE bien distinctes. 14 ECTS sont attribuées au stage et six au projet. Cependant, il est impossible de savoir comment est organisé le projet pour les étudiants hors alternance et on regrette qu'il soit confondu avec le travail conduit en entreprise pour les alternants. La formation se réalisant par alternance, les alternants sont donc obligatoirement intégrés en entreprise : (12 semaines d'enseignements et 35 semaines en entreprise). L'alternance est bien suivie par toutes les parties impliquées dans le processus de formation. Le calendrier prévoit une semaine par mois (en octobre, novembre, décembre, avril, mai et juin) et deux semaines par mois (de janvier à mars) en entreprise. Cela correspond à une alternance courte. Or, dans le domaine du BTP, il est plus fréquent d'avoir de longue période en entreprise. Cependant, cette alternance doit convenir au grand nombre de professionnels présents dans la formation. Une réunion spécifique est réalisée en début d'année avec l'ensemble des tuteurs « entreprise » des alternants. Chaque alternant est suivi par un tuteur de la formation et un tuteur en entreprise. Les fiches ROME sont présentées aux alternants afin de préciser les compétences attendues qu'ils devraient développer pendant leur année de formation.

	Une soutenance en fin d'année est réalisée après la remise d'un mémoire encadré par un cahier des charges. Les étudiants bénéficient d'un double tutorat (entreprise et universitaire). Lors de la soutenance, sont présents le tuteur de l'entreprise, le responsable pédagogique de la formation, le tuteur universitaire et le chargé « entreprises » de la FFB. La présence des professionnels valorise l'aspect professionnel. Les principes d'évaluation suivent l'article 10 de l'arrêté 17/11/99.
Place de l'international	La place de l'international n'est pas importante dans le cadre de cette licence. En effet, les entreprises recrutant les étudiants sont régionales. Cependant, il pourrait être envisagé des conférences internationales avec des intervenants étrangers pour valoriser la démarche développement durable.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucun dispositif d'aide à la réussite n'apparaît à la lecture du dossier ; or, au vu de certains profils d'étudiants inscrits en formation continue (notamment les inscrits pôle-emploi), des dispositifs de remise à niveau pourraient être envisagés. **L**es étudiants obtiennent des contrats de professionnalisation après entretiens. Le recrutement est fait en partenariat avec le monde socio-économique. Un jury sélectionne les candidats qui doivent alors rechercher une entreprise d'accueil. Le taux de pression est correct (60 dossiers pour 20 places). Les objectifs visés sont précisés de manière formelle aux alternants au moyen d'un cahier des charges. Une collaboration entre les lycées partenaires et la formation permet d'orienter les candidats et les aide à préciser leur projet professionnel. Ce dispositif est bien fait, il faudrait ajouter un exemple du cahier des charges en annexe au dossier. Le service de formation continue de l'université participe à la promotion du cursus dans les médias spécialisés. Des bilans individuels sont réalisés par le responsable de la formation à titre informel.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation s'appuie fortement sur l'alternance par le biais de contrat de professionnalisation pour plus de 80 % des inscrits sur la période. Si les modalités de VAP et VAE semblent bien perçues force est de constater qu'aucune VAE partielle ou totale n'a été réalisée jusqu'ici et qu'une seule VAP semble avoir donné lieu à une inscription sur la période étudiée. La formation accueille chaque année un ou deux adultes en formation continue hors alternance. L'usage du numérique n'est pas mentionné.
Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances s'appuie sur l'arrêté du 17 novembre 1999. Des évaluations sont dispensées dès que l'intervenant a réalisé plus d'une demi-journée de cours. En plus du contrôle continu (CC), quatre jours d'examen final comprenant des épreuves de 3h30 réalisées pour chaque UE académique, sont organisés en juillet avec des sujets issus d'un chantier réel, grâce à l'aide de la FFB. Cette épreuve est appelée contrôle terminal (CT). Il est nécessaire de préciser les modalités d'évaluation. La moyenne par UE est calculée avec les notes des CC (coefficient 4) et les notes des CT (coefficient 6). 10 ECTS sont attribués à chacune des quatre premières UE. Pour le stage, 14 ECTS sont attribué et six pour le projet tuteuré. Le jury peut offrir une possibilité de rattrapage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pour le suivi de l'acquisition des compétences, l'équipe pédagogique utilise la fiche ROME de Pôle Emploi et la fiche métier de l'ONISEP. Le même contenu figure dans le supplément au diplôme et dans la fiche RNCP. Les thématiques sont très générales et, dans certain cas, l'association entre le contenu pédagogique dispensé et les compétences déclinées n'est pas immédiate. Il est recommandé de montrer comment les compétences métiers sont évaluées durant l'année et de ne pas attendre la fin du stage. Les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la formation sont bien décrites. Cependant, la formalisation du suivi des alternants par le biais d'un « carnet de l'alternance » n'est pas réalisée ; mais un suivi informel par échanges fréquents en réunion est assuré. Le dossier mentionne que les étudiants doivent faire apparaître dans le rapport de stage, les compétences acquises par rapport au référentiel sans plus de précision. Cet Item est trop faiblement développé dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation réalise les enquêtes nationales. De plus, un pôle d'étudiants a mis au point un réseau social privatif afin que les anciens puissent discuter entre eux et accéder à des offres d'emplois déposées par des entreprises. Aucune information sur le rôle précis, les modalités de gestion de ce réseau social privatif n'est donnée. Une seule enquête a été réalisée en Mars 2015 pour les années 2012, 2013 et 2015. Il est impossible de savoir si les emplois ont eu lieu après une période de chômage ou non. Le taux de retour est bon. Sur les trois années, 87 % occupent un emploi dans le secteur de la LP. Sur les 39 réponses, seules une poursuite d'étude, une réorientation et une recherche d'emploi sont constatées.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation organise des réunions de façon informelle et formelle où les échanges permettent de mettre en évidence les améliorations à apporter tant sur le fond que sur les modalités de dispense des enseignements. Le pilotage de la formation est bien assuré, notamment à travers deux journées institutionnelles : la journée des tuteurs et le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement est préparé en juillet et se réunit en septembre. Il est composé des intervenants, d'un membre de la profession et un représentant de l'OPCA. Deux étudiants participent à ce conseil. De plus, cinq réunions sont organisées durant l'année avec un groupe de 10 intervenants pour discuter du planning, des échanges avec les étudiants. Ces divers échanges démontrent la volonté de l'équipe pédagogique pour améliorer en continu la formation sur le court et moyen terme. Une évaluation sur le contenu et la forme des enseignements par les étudiants est réalisée et renforce ce processus. Les résultats sont fournis et sont satisfaisants. Dans la mesure du possible, les suggestions faites par les étudiants sont prises en compte par le responsable de la formation après un temps raisonnable consacré à la réflexion.

Observations de l’établissement

Université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Tél. : +33 (0)3 80 39 50 00

Auxerre
Chalon-sur-Saône
Dijon
Le Creusot
Mâcon
Nevers

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN